



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ, TENUE À LA SALLE
WILLIE-CYR DU CENTRE DONALD-THIBEAULT, LE MERCREDI 10 AVRIL
2019 À 19h00.**

Sont présents :

M. Serge Lestage, maire suppléant	siège n° : 4
M. Jean-Guy Carrier, conseiller	siège n° : 1
M. Magella St-Louis, conseiller	siège n° : 2
M ^{me} Nancy Charpentier, conseillère	siège n° : 3
M ^{me} Carole Jourdain, conseillère :	siège n° : 5
M ^{me} Line Larouche, conseillère :	siège n° : 6

M. Frédérick Lee, directeur général et secrétaire-trésorier

Les membres du Conseil forment quorum.

Ouverture de la séance

Le secrétaire-trésorier constate le quorum et déclare ouverte la séance à 19h00, 21 personnes assistent à la séance.

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 mars 2019 et des séances extraordinaires du 20 mars et du 2 avril 2019.
3. CONSEIL MUNICIPAL
 - 3.1. Communication du maire suppléant et suivi des conseillers;
4. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
 - 4.1. Dépôt de la correspondance
5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 5.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit;
 - 5.2. Remboursement d'une bonification en tenants lieux de taxes
 - 5.3. Autorisation pour déposer des offres lors de la vente pour non-paiement de taxes du 20 juin 2019
 - 5.4. Ouverture d'un poste de « technicien à la comptabilité/ accueil »
6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 6.1. Constitution d'un comité municipal en sécurité civile
 - 6.2. Autorisation d'embauche de pompiers volontaires
 - 6.3. Approbation tableau cheminement des ressources en incendie
 - 6.4. Retrait de l'entraide en service incendie à la municipalité de Godbout
7. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
 - 7.1. Avis de motion et dépôt de projet pour adoption du règlement 2019-03 portant sur les droits de carrières et sablières
 - 7.2. Aide à L'Association des Femmes-Amies de Baie-Trinité
 - 7.3. Ouverture d'un nouveau poste de « chef des divisions de voirie, inspection et urbanisme »
8. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 8.1.
9. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

FL SC



- 9.1. Aide financière au projet de Laurence Verreault
10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 10.1. Avis de motion et dépôt de projet pour adoption du règlement 2019-04 encadrant l'usage du cannabis
 - 10.2. Location de terrain à monsieur Aldéo Vallois
11. VARIA
 - 11.1. _____
 - 11.2. _____
 - 11.3. _____
12. PÉRIODE DE QUESTIONS
 - 12.1. _____
 - 12.2. _____
 - 12.3. _____
13. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2019-04-06 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par Monsieur Serge Lestage,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Carole Jourdain

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-04-07 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MARS 2019 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 20 MARS ET DU 2 AVRIL 2019

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 mars 2019 et des séances extraordinaires du 20 mars et du 2 avril 2019, et ce, au moins 24 heures avant la présente séance.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Guy Carrier

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 mars 2019 et des séances extraordinaires du 20 mars et du 2 avril 2019 soient acceptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COMMUNICATION DU MAIRE SUPPLÉANT ET SUIVI DES CONSEILLERS

M. Serge Lestage, maire suppléant

siège n° : 4

- 1- La municipalité a procédé l'achat du camion de pompier de la communauté de Waskaganish. Le camion sera à la municipalité d'ici 2 semaines avec tous les tests de conformité effectués. Année 2000 ,1250 Gallons US avec inducteur à mousse.
- 2- Que le plan d'intervention de la taxe d'accise du Québec à été autorisé par le MAMH. Que certains travaux d'asphaltage et conduites d'eau potable seront changés cette année pour un investissement total de 570 000.00\$
- 3- Que la municipalité procède à faire un rapport à la CMQ afin que celle-ci demande au Ministère du Revenu de nous vendre l'immeuble du centre des naufrages à un prix en dessous des recevables de vente pour taxes.
- 4- Que la municipalité a été approuvée au volet 2 au programme de subvention de soutien financier pour la préparation aux sinistres. Que la municipalité procèdera à un appel de soumission afin de rendre le centre multifonctionnel plus fonctionnel en cas de panne de courant. Que celle-ci demande aux citoyens intéressés de participer à donner leur nom au directeur général.

SLFL



- 5- Que suite aux avis de motion déposée dans les dernières séances du conseil municipal, le directeur général est à l'élaboration des règlements suivants : - règlement cannabis, -carrière et sablière, -circulation 4x4 vtt. Et finalement signer une entente pour le quai municipal avec la société portuaire de Baie-Trinité.
- 6- Que la municipalité demandera l'aide financière afin que soit éclairée la croix et table des marées en électricité solaire.
- 7- La municipalité vous rappelle que des subventions sont disponibles par la Société d'habitation du Québec dans le cadre de l'application des programmes bénéficiant d'une entente avec la MRC dans les catégories suivantes :
 - Adaptation à domicile (PAD)
 - « Rénorégions » (PRR)
 - Améliorations maison d'hébergements (PAMH)
 - Petite établissement accessible (PEA)
 - Voir site société habitation MRC Manicouagan
- 8- Que la fonte des neiges approche et que nous demandons aux citoyens de nous signaler tout problème qui pourrait être lié à l'écoulement des eaux de fonte des neiges ou pluie.
- 9- La municipalité vous rappelle que le printemps arrive à grands pas et qu'un permis obligatoire de construction ou rénovation doit être demandé au service d'urbanisme de la municipalité.
- 10- L'écocentre de Baie-Trinité débutera son ouverture hebdomadaire tous les samedis à compter du 4 mai pour la période estivale.

M. Jean-Guy Carrier, conseiller siège n° : 1

Le souffleur est en train de travailler à Pointe des Monts et demande aux gens de ne pas y aller tout de suite.

M. Magella St-Louis, conseiller siège n° : 2

Informe que la borne de recharge est acceptée.

M^{me} Nancy Charpentier, conseillère siège n° : 3

M^{me} Carole Jourdain, conseillère siège n° : 5

M^{me} Line Larouche, conseillère siège n° : 6

Souligne le bon travail et l'organisation des courses d'accélération de motoneige tenues le 6 avril dernier.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Ministère de la Sécurité publique : Nous informe que nous avons été désignés pour bénéficier du Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents mis en œuvre le 14 mars 2019.

Ministère des Affaires municipales et de l'habitation : Une nouvelle élection partielle a été ordonnée et fixée au dimanche 16 juin 2019.

Transport Québec : accuse réception du courriel de demande de modification à l'acte de vente numéro 191362.

Commission d'accès à l'information du Québec : Avis de convocation à une conférence de gestion téléphonique le 18 avril 2019.

Énergie et ressources naturelles : Confirme la résiliation du bail N/Réf : 901260 00 000.

Agence 911 : Confirmation de la demande du projet volet 2.

SL AL



La Mutuelle des municipalités du Québec : Offre l'assurance des cyber risques pour la protection du monde municipal contre les cyberattaques.

Village de Pointe-aux-Outardes : invite les autres municipalités à faire marche arrière en ce qui concerne la loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction.

École St-Joseph de Baie-Trinité : Les enseignantes et les élèves nous remercient pour le don des modules en mousse.

Centre d'interprétation des oiseaux de proie de Godbout : Effectue une demande de don.

Association Femmes-Amis de Baie-Trinité : Dépose une demande de réparation de conduit d'aqueduc pour le 5 rue Déry.

Ville de Baie-Comeau : Informe qu'elle n'a pas l'intention de signer le nouveau protocole d'entente.

Laurence Verreault : Demande une aide financière pour la réalisation de son projet.

Marilène Gill : Remercie la municipalité pour la gestion qui a été mise en place lors de la tempête du 24 au 25 février 2019.

Marilène Gill : demande au ministre d'élargir les champs d'application de la TECQ pour les municipalités du Québec.

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : Suite à la demande effectuée en novembre 2019 concernant les constats d'irrégularité en lien avec le dossier de mise aux normes d'eau potable; la mise en place de mesures concrètes proposées par la Municipalité de Baie-Trinité satisfait à la demande.

2019-04-08 LISTE DES COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer en date du 10 avril 2019 est déposée pour approbation par les membres du conseil;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nancy Charpentier

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 10 avril 2019, au montant de 83 789.88 \$ et d'autoriser le paiement;

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-04-09 REMBOURSEMENT D'UNE BONIFICATION EN TENANT LIEU DE TAXES

ATTENDU QU'en 2014 et 2015 les bonifications en tenant lieu de taxes pour les immeubles de la santé et services sociaux ont été trop élevées de 5 736\$;

ATTENDU QUE depuis 2017, le gouvernement du Québec demande à la Municipalité de Baie-Trinité de rembourser cette somme;

ATTENDU QU'il y a lieu de rembourser ce trop-perçu;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Magella St-Louis

SL FL



D'AUTORISER le paiement d'une somme de 5 736\$ au Ministre des Finances du Québec afin de rembourser le trop-perçu en tenant lieu de taxes pour les immeubles de la santé et services sociaux ont été trop élevées de 5 736\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-04-10 AUTORISATION POUR DÉPOSER DES OFFRES LORS DE LA VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES DU 20 JUIN 2019

ATTENDU QUE La M.R.C. de Manicouagan procédera à la vente d'immeubles situés sur le territoire de la Municipalité de Baie-Trinité, et ce, pour non-paiement des taxes foncières, le jeudi 20 juin 2019 à 10h00;

ATTENDU QU'IL est souhaitable que la première enchère soit fixée au montant minimal des taxes, capital, intérêts et frais;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Larouche

DE nommer monsieur Frédérick Lee directeur général à titre de représentant officiel de la Municipalité de Baie-Trinité et qu'il soit autorisé à déposer des offres pour et au nom de la Municipalité de Baie-Trinité sur les propriétés en vente, et ce jusqu'à concurrence du montant des taxes dues à la Municipalité, capital, intérêts et frais au moment de la vente.

2019-04-11 OUVERTURE D'UN POSTE DE « TECHNICIEN À LA COMPTABILITÉ/ACCUEIL »

ATTENDU QUE pour augmenter l'efficacité des opérations administratives de la Municipalité de Baie-Trinité, une réorganisation complète du modèle actuel doit être effectuée;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Madame Carole Jourdain

QUE monsieur Frédérick Lee directeur général soit mandaté pour effectuer la description des tâches de ce nouveau poste, et de le soumettre à la Commission municipale du Québec pour approbation;

QUE le directeur général soit autorisé à mener le processus de sélection et recommander au conseil municipal ainsi qu'à la CMQ le choix d'un ou une candidat (e);

QUE monsieur Frédérick Lee directeur général procède, le cas échéant, à la création d'une nouvelle échelle salariale et la propose au Syndicat de la Fonction Publique section locale 2633 FTQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-04-12 CONSTITUTION D'UN COMITÉ MUNICIPAL EN SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU QUE les municipalités du Québec sont vulnérables et aux prises avec des aléas d'origine naturelle ou anthropique;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Baie-Trinité reconnaît que sa municipalité peut être victime d'un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Baie-Trinité désire doter la municipalité d'une préparation générale en vue d'être en mesure de faire face à tout type de sinistre pouvant survenir sur son territoire;

SC FL



ATTENDU QUE les mesures de préparation aux sinistres qui seront mises en place devront être consignées dans un plan de sécurité civile;

ATTENDU QUE la mise en place de mesures de préparation aux sinistres et que l'élaboration d'un plan de sécurité civile sont des tâches complexes qui nécessitent la participation de plusieurs services de la municipalité, notamment le service incendie, les travaux publics et l'administration;

ATTENDU QUE cette préparation et que ce plan doivent être maintenu opérationnels et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nancy Charpentier

QUE les personnes suivantes soient nommées à titre de membres du comité municipal de sécurité civile de la Municipalité de Baie-Trinité ;

- Frédérick Lee, coordonnateur municipal de la sécurité civile;
- Line Larouche, conseillère;
- À combler, citoyen;
- À combler, citoyen;
- René Poulin, représentant de l'administration;
- Serge Lestage, représentant du service incendie;
- Steve Boucher, représentant des travaux publics;

QUE ce comité municipal de sécurité civile soit mandaté afin :

- D'assurer la mise en place de mesures de préparation aux sinistres; D'élaborer, en concertation avec les différents services de la municipalité, le plan de sécurité civile de la municipalité;
- D'élaborer une procédure de mise à jour et de révision du plan de sécurité civile;
- De proposer des moyens pour informer la population au sujet des consignes à suivre lors de sinistres;
- D'élaborer un programme de formation dédiée à la sécurité et d'assurer son suivi;
- D'élaborer un programme d'exercice et d'assurer sa mise en œuvre;
- D'évaluer les ressources nécessaires pour rendre les mesures de préparation aux sinistres fonctionnelles et proposer des moyens permettant de combler les besoins additionnels;
- De préparer un bilan annuel de l'évolution de la sécurité civile municipale.

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant le comité municipal de sécurité civile de notre municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-04-13 **AUTORISATION D'EMBAUCHE DE POMPIERS VOLONTAIRES**

ATTENDU QU'il y a lieu d'augmenter l'effectif en ressources humaines du service incendie du village de Baie-Trinité;

ATTENDU QUE 4 personnes désirent rejoindre les rangs du service incendie;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Guy Carrier

QUE La Municipalité de Baie-Trinité demande à la Commission Municipale du Québec l'embauche des pompiers volontaires suivants:

Samuel Thibeault

SL FL



Serge Lestage
Pierre Lavoie
Audrée-Anne Durette

QUE les taux salariaux et les conditions de travail seront déterminés par une entente à venir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-04-14 APPROBATION TABLEAU ACHEMINEMENT DES RESSOURCES EN INCENDIE

ATTENDU QUE le service incendie de la Ville de Baie-Comeau nous fait parvenir son tableau d'acheminement des ressources en incendie pour approbation;

ATTENDU QUE le tableau est conforme avec la réalité du milieu de Baie-Trinité

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Larouche

D'ACCEPTER et d'approuver le tableau d'acheminement des ressources en incendie du service incendie de la Ville de Baie-Comeau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-04-15 RETRAIT DE L'ENTRAIDE EN SERVICE INCENDIE À LA MUNICIPALITÉ DE GODBOUT

ATTENDU QUE la Municipalité de Godbout a mis fin aux opérations de son service incendie en 2018;

ATTENDU l'existence d'un protocole d'entraide automatique entre les municipalités de Godbout et Baie-Trinité adopté en novembre 2017;

ATTENDU QUE la Municipalité de Godbout ne peut plus honorer le protocole d'entraide automatique entre les deux municipalités et que la Municipalité de Baie-Trinité en prend acte;

ATTENDU QUE la Municipalité de Baie-Trinité ne possède pas de premiers répondants;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Madame Carole Jourdain

QUE la Municipalité de Baie-Trinité n'interviendra plus sur le territoire de la Municipalité de Godbout en service incendie dans le cadre du protocole d'entraide qui avait été adopté en novembre 2017;

QUE la Municipalité de Baie-Trinité demeure ouverte à intervenir sous forme d'entraide lorsque le service incendie de Baie-Comeau lui demandera;

QUE cette résolution est effective à partir du 18 avril 2019;

QU'une copie de cette résolution soit envoyée au service incendie de la Ville de Baie-Comeau, au Ministère de la Sécurité Publique, à la municipalité de Godbout, à la municipalité de Franquelin, à la CAUREQ ainsi qu'au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

sc FL

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET POUR ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-03 PORTANT SUR LES DROITS DE CARRIÈRES ET SABLIERES



Monsieur Magella St-Louis donne avis de motion qu'à une séance subséquente, le règlement 2019-03 portant sur les droits de carrières et sablières sera adopté. Le directeur général fait la présentation du projet de règlement. Une copie du projet de règlement est en annexe de ce procès-verbal.

2019-04-16 AIDE À L'ASSOCIATION DES FEMMES-AMIES DE BAIE-TRINITÉ

ATTENDU QUE L'Association des Femmes-Amies de Baie-Trinité occupe un bâtiment s'édifiant au 5 rue Déry à Baie-Trinité pour y opérer une friperie;

ATTENDU QUE L'Association des Femmes-Amies de Baie-Trinité est un organisme à but non lucratif possédant un budget d'opération très limité;

ATTENDU QUE le raccordement à l'aqueduc du bâtiment du 5 rue Déry est défectueux et qu'une fuite y est présente;

ATTENDU QUE L'Association des Femmes-Amies de Baie-Trinité demande à la Municipalité de Baie-Trinité de les aider en réparant cette fuite;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Carole Jourdain

QUE la Municipalité de Baie-Trinité se propose d'effectuer les travaux d'excavation avec sa machinerie afin d'aider à réparer le bris de raccordement au 5 rue Déry mais qu'elle n'effectuera pas la réparation de la conduite défectueuse;

QUE L'Association des Femmes-Amies de Baie-Trinité est responsable du changement et de la pose des pièces défectueuses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-04-17 OUVERTURE D'UN NOUVEAU POSTE DE CHEF DES DIVISIONS DE VOIRIE, INSPECTION ET URBANISME

ATTENDU QUE pour augmenter l'efficacité des opérations terrain de la Municipalité de Baie-Trinité, une réorganisation complète du modèle actuel doit être effectuée;

ATTENDU QUE le poste à l'inspection municipale est assumé en sous-traitance avec des coûts importants reliés au service d'aménagement et urbanisme

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Guy Carrier

QUE monsieur Frédérick Lee directeur général soit mandaté pour effectuer la description des tâches de ce nouveau poste, et de le soumettre à la Commission municipale du Québec pour approbation;

QUE le directeur général soit autorisé à mener le processus de sélection et recommander au conseil municipal ainsi qu'à la CMQ le choix d'un ou une candidat(e);

QUE monsieur Frédérick Lee directeur général procède, le cas échéant, à la création d'une nouvelle échelle salariale et la propose au Syndicat de la Fonction Publique section locale 2633 FTQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-04-18 AIDE FINANCIÈRE AU PROJET DE LAURENCE VERREULT

ATTENDU QUE la Municipalité de Baie-Trinité salue le courage et la détermination de madame Laurence Verreault dans les épreuves auxquelles elle fait face et de la façon dont elle porte un message d'espoir et de résilience.

ATTENDU QUE madame Laurence Verreault mène de front un projet de rédaction d'un livre de recettes culinaires afin de rendre hommage à son père et son frère tous deux décédés;

ATTENDU QUE les profits de ce projet iront à un ou des organismes œuvrant à la prévention du suicide;

sc AL



ATTENDU QUE pour la réalisation du projet une campagne de financement ayant comme objectif 5 000\$ a été lancée afin de payer les frais de production du livre;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Larouche

QUE la Municipalité de Baie-Trinité aide financièrement le projet de madame Laurence Verreault pour la rédaction d'un livre de recettes culinaires, et ce, à la hauteur d'un montant de 250\$;

QUE la Municipalité de Baie-Trinité effectuera le paiement à la Maison des Jeunes L'authentique de Baie-Trinité pour que cet organisme sans but lucratif en fasse la distribution en temps opportun au projet de madame Verreault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET POUR ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-04 ENCADRANT L'USAGE DU CANNABIS

Madame Carole Jourdain donne avis de motion qu'à une séance subséquente, le règlement 2019-04 portant sur l'encadrement de l'usage du cannabis sera adopté. Le directeur général fait la présentation du projet de règlement. Une copie du projet de règlement est en annexe de ce procès-verbal.

2019-04-19 LOCATION D'UN TERRAIN À MONSIEUR ALDÉO VALLOIS

ATTENDU QUE monsieur Aldéo Vallois désire opérer un commerce de type restauration sur le terrain sis au 22 route 138 à Baie-Trinité et appartenant à la municipalité de Baie-trinité;

ATTENDU QUE monsieur Vallois fait une offre à la municipalité pour un prix de location à 100\$ par mois;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nancy Charpentier

QUE la Municipalité de Baie-Trinité accepte l'entente de base avec monsieur ALdéo Vallois pour la location du terrain sis au 22 route 138 à Baie-Trinité;

QUE le directeur général monsieur Frédérick Lee soit mandaté pour rédiger un bail de location entre les deux parties;

QUE le tout est entendu que le bail à intervenir est considéré comme un permis d'occupation du domaine public;

QUE monsieur Frédérick Lee soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Baie-Trinité le bail à intervenir entre les deux parties;

QUE la signature de l'entente de location ne dispense pas monsieur Vallois à obtenir tous les permis et autorisations nécessaires à l'exploitation d'un commerce, et ce dans le respect des règlements en vigueur;

QUE monsieur Vallois tient indemne la Municipalité de tout dommage pouvant résulter de l'utilisation de ce terrain.

ADDOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SL FL

VARIA



PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Diane Lebrasseur : Remercie la municipalité pour le don dans le projet de Laurence Verreault

Madame Madeleine Dumas : Demande des précisions sur le règlement du cannabis.

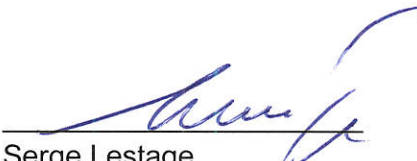
Monsieur Yvan Thibeault : S'informe sur les taxes du centre des naufrages.

Monsieur Michel Duguay : S'informe à savoir qu'est-ce qu'on peut faire avec le centre des naufrages.

2019-04-20 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Larouche

DE lever l'assemblée il est 19h33


Serge Lestage
Conseiller siège #4, maire suppléant


Frédérick Lee
Directeur général et secrétaire-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.


Serge Lestage